

20.—(21681) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef transmettant un estimé du coût du pavage en asphalte des rues suivantes :

Poupart, de de Montigny à Logan	\$3,668.50
Lafontaine, de Frontenac à Iberville	2,070.75
Forsyth, de Frontenac à Iberville	1,881.00
Poupart, de de Montigny à Champagne	1,221.50

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant la construction dudit pavage à la journée, s'il est jugé opportun.

21.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant de voter un crédit de \$45,000 pour les travaux de pose de conduites d'eau dans différentes rues.

22.—(21669) Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De faire rapport au Conseil, recommandant de voter la somme de \$5,948.20 pour les travaux de pavage en asphalte de la rue Cartier, entre les rues Marie-Anne et Mont-Royal, suivant le rapport du Député-Ingénieur en Chef, les travaux devant être faits à la journée s'il est jugé opportun.

23.—(216671) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant de poursuivre la "Montreal Public Service Corporation", en rapport avec la coupe et l'enlèvement d'un arbre et d'une boîte d'arbre par ladite Compagnie, du coin des rues Galt et LeCaron, dans le Quartier Emard.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : De référer au Département en Loi, avec instructions de poursuivre ladite Compagnie.

24.—Soumis des rapports du Député-Ingénieur en Chef, recommandant la pose de conduites d'eau dans les rues ci-après mentionnées :

Rue Logan, est de Dorion, 132 pieds de conduites de 8"	\$ 375
Avenue de Rocheblave, de Notre-Dame à Sherbrooke, 4,275 pieds de conduites de 8"	12,500
Rue Boyce, ouest de Monsabré, 14 pieds de conduites de 8"	432
Rue St-Dominique, 4,950 pieds de conduites de 8"	12,625
Rue Crémazie, de Boulevard St-Laurent à rue Morrison, 1,400 pieds de conduites de 12"	4,600

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu : D'autoriser la pose desdites conduites, les montants ci-dessus devant être imputés sur le crédit voté pour la pose de conduites principales.

25.—Soumis un rapport du Médecin du Service Médical Municipal, au sujet de la demande de congé de Mlle Blanche Maillé, sténographe, attachée au service de M. le Commissaire Côté.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : Qu'un congé de quinze jours soit accordé à Mlle Maillé, en plus de sa vacance habituelle de quinze jours.

26.—Soumis le dossier au sujet de la construction d'une bibliothèque publique.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu : De demander à l'Association des Architectes de la Province de Québec, sans admettre le principe d'un concours, si l'offre contenue dans sa lettre du 9 juillet est gratuite et sinon, à quelles conditions.

27.—(21649) Soumis un rapport du Député-Ingénieur en Chef, recommandant qu'une somme de \$1700.73 soit prise, sur la balance disponible du crédit voté pour l'enlèvement de la

20.—(21681) Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, transmitting an estimate of the cost of paving with asphalt the following streets:

Poupart, from de Montigny to Logan.. . . .	\$3,668.50
La Fontaine, from Frontenac to Iberville.. . . .	2,070.75
Forsyth, from Frontenac to Iberville	1,881.00
Poupart, from de Montigny to Champagne	1,221.50

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said paving be laid by day labor, if deemed advisable.

21.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that an appropriation of \$45,000 be voted for the laying of water mains in different streets.

22.—(21669) On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that a sum of \$5,948.20 be voted for paving with asphalt Cartier street, between Mary Ann and Mount Royal streets, as per the Asst.-Chief Engineer's report, said work to be done by day labor, if deemed advisable.

23.—(21671) Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, recommending that the Montreal Public Service Corporation be sued for having removed a tree and a tree-box at the corner of Galt and Le Caron streets, Emard Ward.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That said report be referred to the Law Department with instructions to take legal proceedings against said company.

24.—Submitted reports from the Asst.-Chief Engineer, recommending that water mains be laid in the hereunder mentioned streets:

Logan, east of Dorion, 132 feet 8' conduits	\$ 375
De Rocheblave, from Notre Dame to Sherbrooke 4 275 feet 8" conduits.. . . .	12,500
Boyce, west of Monsabré, 144 feet 8" conduits.	452
St. Dominique, 4,950 feet 8" conduits.. . . .	16,625
Crémazie, from St. Lawrence Boulevard to Morrison, 1,400 feet 12" conduits	4,600

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: That the laying of said mains be authorized, the above sums to be charged against the appropriation voted for the laying of mains.

25.—Submitted a report from the Physician in charge of the Medical Service anent the leave of absence asked for by Miss Blanche Maillé, stenographer, employed by Commissioner Côté.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That fifteen days' leave of absence be granted to Miss Maillé, in addition to the usual fifteen days holiday.

26.—Submitted the documents anent the erection of a public library.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the Association of Architects of the Province of Quebec, without admitting the principle of a competition, be asked whether the offer contained in its letter, dated the 9th July, is gratuitous, and, if not, on what conditions it is made.

27.—(21649) Submitted a report from the Asst.-Chief Engineer, recommending that a sum of \$107.73 be varied from the available balance of the appropriation voted for